



Angoulême, le 22 novembre 2018

Objet : **Information – Perturbations de circulation et de stationnement**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons, par le présent courrier, qu'un tournage de long métrage est en cours sur notre commune. En raison de scènes tournées à l'extérieur, des mesures de stationnement et de circulation doivent être prises.

Ainsi, **le stationnement sera interdit et réservé** aux véhicules et matériels de la production aux dates et lieux suivants :

- **du mercredi 28 novembre 2018, 8h au mardi 4 décembre 2018 à la libération des lieux** : rue de Belat (du n°50 au n°56), rue Louis Desbrandes (du n°40 au n°45), Rempart J et J Tharaud (du n°2 au n°10 bis)
- **du dimanche 2 décembre 2018, 8h au lundi 3 décembre 2018 à la libération des lieux** : rue Carnot (section avenue des Maréchaux/rue de Belat), rue Edmond Rostand et boulevard Émile Roux (du n°79 au n°111)

**La circulation sera interdite :**

- **le lundi 3 décembre 2018, 6h à la libération des lieux** : rue de Belat (section rue Carnot/rue d'Iéna), rue du Secours (section rue André Thévet/ rue Louis Desbrandes), rue Carnot (section rue d'Austerlitz/rue de Belat), rue d'Austerlitz, rue Louis Desbrandes

Des déviations seront installées et du personnel guidera les usagers.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Pour plus d'informations contactez Allô Mairie au **05 45 389 289**.*

**La Ville d'Angoulême  
La Production**